



Règlement

MARCHÉ DES  
CRÉATEURS  
2017

VIII<sup>ème</sup> ÉDITION  
16 & 17 Décembre 2017

## EMPLACEMENT

Cette année encore, le Marché des Créateurs prendra ses quartiers dans l'Hôtel de ville de Mons (1, Grand'Place 7000 Mons). Toutes les salles de ce lieu prestigieux seront investies, les 16 & 17 décembre 2017.

Chaque créateur disposera d'un emplacement de +/- 2m sur 1m, d'une table (1m80 sur 60cm) et d'une chaise.

**Chaque créateur est responsable de son stand et du gardiennage de celui-ci. En cas de vol durant les heures d'ouvertures du marché, la responsabilité de Maison du Design et de la Ville de Mons, propriétaire des lieux, ne sera pas engagée.**

## SÉLECTION

**Phase 1** : Récolte des dossiers de candidatures

Entre le 22 août et le 22 septembre 2017

Merci de nous retourner votre candidature par mail à [info@maisonduedesign.be](mailto:info@maisonduedesign.be) ou par courrier postal (Maison du Design 4 rue des sœurs noires 7000 Mons - BE).

Votre dossier de candidature doit comprendre :

1. Le formulaire de candidature au jury Mc 2017 complété et signé
2. Un dossier de présentation de votre marque illustré en pdf.

**Comprenant :**

- au moins 4 photos représentatives de votre univers,
- une présentation officielle pouvant servir de teaser pour la presse de plus ou moins 5 lignes,
- votre logo
- présentation des produits qui seront mis en vente
- les points de vente dans lesquelles votre marque est présente.

**Phase 2** : Jury 26 septembre 2017 - Sélection des 70 créateurs

Une confirmation sera demandée aux créateurs sélectionnés, vous aurez alors une semaine pour répondre.

## PAIEMENT

**En rendant votre dossier de candidature, en cas d'acceptation, vous vous engagez donc à payer votre emplacement dès réception de la facture à l'Asbl Progress :**

Progress/Maison du Design

84, avenue du coq

7012 Jemappes

BE23068223009491

BIC GKCCBEBB

Communication NoN structurée : NOM\_PRENOM\_MARQUE\_MC2017



**Les emplacements :**

*Les prix sont exprimés HTVA*

Salon principal :

- Emplacement 2Msur2M (table + espace pour un portant) : 85€
- Emplacement 1m80sur1m (table/chaise) : 65€

Salons adjacents :

- Emplacement 2mx1m (table/chaise) : 55€

Remarque - tarification :

Etant donné que les emplacements à pourvoir à 55€, 65€ et 85€ sont limités, il se peut que le jury vous attribue un emplacement autre que celui demandé, il vous le sera signifié après le jury.

**ENCAISSEMENT DES VENTES DURANT LE SALON**

1. **Maison du Design ne prend aucune commission sur les ventes.**
2. **Chaque créateur effectuera l'encaissement de ses ventes par ses propres moyens.**
3. **Chaque exposant est responsable de la tenue de sa comptabilité ainsi que du respect des lois et règlements qui le concerne (N° de TVA obligatoire ou facturation via la smart/coopérative d'activités)**

**COMMUNICATION**

Vous autorisez Progress Asbl/Maison du design à utiliser les visuels fournis, dans les documents de promotion à destination du grand public et de la presse. N'oubliez donc pas de mentionner le copyright, encore mieux si vous l'incrutez sur la photographie.

**En cas d'acceptation de votre candidature, vous concédez donc à Maison du Design, droit de reproduction et droit de représentation pour les visuels fournis.**

Contact :

Emilie Vertenoeuil  
 Chargée Communication & événements  
**Maison du Design**  
 4, rue des Sœurs Noires  
 B-7000 MONS  
 + 32 (0) 65 235 100  
[ev@maisondudesign.be](mailto:ev@maisondudesign.be)  
[www.maisondudesign.be](http://www.maisondudesign.be)  
[www.facebook.com/maisondudesign.mons](https://www.facebook.com/maisondudesign.mons)